

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 23 avril 2018

n°19

page 1/2

### EXTRAIT:

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

**PRESENTS ( 23 ) :** M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

**POUVOIRS ( 0 ) :**

**EXCUSES ( 2 ) :**  
Mme DE COURREGES, M.HENEAU

**Secrétaire de séance :** Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

**RAPPORTEUR :** Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

**OBJET :** Subvention de soutien à un projet "Initiatives Jeunes"

*La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault soutient les jeunes, au travers du dispositif "initiatives jeunes" dans la réalisation de leur projet, culturel, social, de prévention ou dans la mise en place de manifestations. Cette aide consiste en l'attribution d'une aide financière versée aux jeunes ou à une association support du projet et / ou d'une aide technique en soutien à un premier projet, d'initiative individuelle ou collective en autonomie ou d'initiative collective en association, et se concrétise par l'attribution d'une bourse.*

*Chaque projet retenu devra faire l'objet d'une restitution par le biais d'un support audio, vidéo, photo ou autre à visée pédagogique, à destination du public mais aussi de toute structure définie initialement dans le projet ou qui en exprime le souhait : écoles, collèges, lycées, points « jeunes », maisons de quartier dans le territoire de Grand Châtellerault.*

*A ce titre, un dossier a été déposé :*

- *Projet de Maxime SCHMITT :*

*Maxime SCHMITT a 21 ans et est domicilié à Châtellerault. Passionné par la nature et l'environnement, cet ancien élève du lycée Berthelot obtient un BTS « Gestion et Protection de la Nature » à Vendôme (41) en juin 2017. Lors de ce BTS, il rencontre Gastien ROUSSEAU, avec qui il va travailler un projet professionnel de mobilité internationale autour d'un dispositif appelé « Visa Working/Holidays » qui les amènera, pendant un an, à la rencontre de l'Australie, la Thaïlande et le Vietnam.*

*Passionnés par la faune, les espèces sauvages et la photographie, Maxime et Gastien ont un projet professionnel similaire : devenir gestionnaire en réserve naturelle. N'envisageant pas de poursuite d'étude après le BTS, Maxime a choisi, pour vivre de sa passion, de prendre un « Visa Working/Holidays » à destination de l'Australie.*

*Le départ est prévu le 9 avril 2018. Il travaillera pendant deux mois avec son ami dans une ferme locale pour économiser de l'argent. Par la suite, l'objectif de Maxime est de parcourir ce pays pendant 10 mois pour inventorier la faune sauvage, par le biais de fiches explicatives (dessins, photographie), et d'apporter son aide aux réserves naturelles locales qu'il visitera (par le biais d'inventaire, photographie, sensibilisation de la communauté locale).*

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 23 avril 2018

n°19

page 2/2

*Maxime a pour but d'approfondir ses connaissances naturalistes, de vivre au cœur d'une Réserve Naturelle étrangère, d'en comprendre le fonctionnement (afin de les comparer avec les réserves naturelles européennes) tout en vivant une aventure humaine au cœur du monde sauvage. Après dix mois en Australie, Maxime et son ami se rendront un mois en Thaïlande et un autre mois au Vietnam, toujours avec les mêmes objectifs.*

*Maxime souhaite présenter ses recherches dès son retour en France. Il aimerait faire bénéficier le territoire de son expérience et sensibiliser le public jeune à l'importance de l'écologie et au respect de l'environnement. Il est force de proposition sur sa méthodologie de restitution : expositions photos, conférences, interventions dans les établissements scolaires, reportages, montages ou encore cartographie.*

*Maxime SCHMITT réalisera son projet avec un budget global de 9171 €. Il sollicite une subvention de 600 €.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 3.II.3.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération n°21 du bureau du 14 septembre 2015 relative au nouveau règlement du dispositif « initiatives-jeunes »,

**CONSIDERANT** l'intérêt local du dispositif « Initiatives Jeunes » et des projets de jeunes Châtelleraudais,

**CONSIDERANT** qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leurs projets dans le cadre de ce dispositif,

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission du 27 février 2018 relative au projet porté par Maxime SCHMITT,

Le bureau, ayant délibéré, décide d'attribuer :

- à Maxime SCHMITT la somme de 550 €
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ci-jointe et toutes les pièces relatives à ce dossier,

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 422.1 / 6574 / 5370

**UNANIMITE**

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 25/04/2018

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER